

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_007 | Onanisme. Perfectionnement de l'espèce. Police médicale allemande et anglaise.CollectionBoite_007-6-chem | \[cause ? illisible\] Kaan. ItemLallemand. Des pertes séminales involontaires I, 1836 | Collèges \[photocopie\]](#)

Lallemand. Des pertes séminales involontaires I, 1836 | Collèges [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb007_f0299

SourceBoite_007-6-chem | [cause ? illisible] Kaan.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Lallemand, François](#)

Références bibliographiques[Lallemand, Des pertes séminales involontaires](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30723135n>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Lallemand, François (1790-01-26 -- 1790-01-26)

TITRE Des pertes séminales involontaires

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836/1842

EDITEUR Paris : Béchét jeune , 1836-1842

424

aucun plaisir ; mais leur temps viendra plus tard. Quand les sens parleront , les mêmes objets se représenteront alors à la mémoire sous un jour moins dégoûtant.

Je n'entrerai dans aucun détail , quoique j'aie reçu des révélations bien multipliées , bien circonstanciées. Comment pourrais-je reproduire ce que ces malades osaient à peine me confier en tête à tête et pressés par l'intérêt puissant de leur conservation ? L'un d'eux me disait encore , il y a quelques jours , sans vouloir s'expliquer davantage : « Sachez seulement que les infâmes ouvrages du marquis de Sadde ne sont que des églogues auprès de ce que j'ai vu. » D'après tout ce qui m'est revenu des sources les plus directes et les plus variées , je ne crains pas d'affirmer que , nulle part , on ne se procure aussi facilement de mauvais livres , que nulle part ils ne circulent avec plus d'impudence et de sécurité ; que la cause du mal n'est pas seulement dans les élèves , mais encore dans les domestiques et les surveillans ; que les abus ne se bornent pas toujours à la masturbation ; qu'ils ne se propagent pas seulement par l'exemple et la séduction , mais qu'ils s'imposent même quelquefois par la menace et la violence. Et qu'on ne croie pas que je ne parle ici que de faits rares , exceptionnels , ou que je me les exagère : je n'ai pas connu cette vie d'immobilité recluse , et j'en bénis souvent la prudence paternelle ; mais je parle sur des preuves multipliées et concordantes. D'ailleurs , tous ceux qui se sont occupés de ce triste sujet , rapportent des faits semblables. Le D^r Téraube surtout en parle très-longuement : il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'il en dit , et c'est la meilleure partie de son ouvrage.

Je ne voudrais pas cependant qu'on se trompât sur le fond de ma pensée. Je suis loin de méconnaître les avantages immenses de l'éducation publique : je sais que la réunion d'un grand nombre d'enfans excite l'émulation , forme rapidement les caractères , habitue de bonne heure à n'estimer chacun que ce qu'il vaut , favorise aussi l'intimité de ces amitiés qui durent toute la vie : je ne connais pas de condition plus favorable pour former des hommes dans un but commun , pour les imprégner de bonne heure de mâles vertus et de passions généreuses. Si des institutions larges et fortes savaient développer toutes les dispositions physiques , intellectuelles et morales , dont le germe existe dans ces corps et dans ces cerveaux tout neufs , quel immense parti n'en tirerait-on pas au profit de chaque individu et de la société !

Mais de quoi s'occupe-t-on aujourd'hui dans les collèges ? De bourrer toutes ces pauvres têtes de grec et de latin , sans s'informer des dispositions individuelles. Comment s'y prend-on ? On commence par leur mettre entre les mains un rudiment , de tous les livres le plus sec , le plus abrutissant ! On leur fait entrer dans la mémoire des règles et des exceptions , dont il leur est impossible de saisir les applications , faute de matériaux préalables ; règles et exceptions que ne comprennent pas , le plus souvent , ceux qui sont chargés de les leur expliquer , car il n'y a pas d'autre explication à en donner que celle-ci : *C'est ainsi parce que c'est ainsi* (1).

(1) Ceux qui sont chargés de l'ingrate fonction d'enseigner le rudiment , croient en général très-fermement que les Grecs

